# Réunion ordinaire du Conseil du 25 février 2025

Le Conseil scolaire catholique Nouvelon a tenu une réunion ordinaire le 25 février 2025. Voici les faits saillants de cette séance publique :

* Le Conseil procède avec une entente de servitude avec Hydro One Networks Inc. sur sa propriété située au 9, rue Broomhead à Chapleau.
* Le Conseil approuve les politiques suivantes selon le cycle annuel de révision :
* GOU 9.0 Allocations des conseillers scolaires (révision hors cycle)
* GOU 12.0 Réunions électroniques et présence aux réunions (statu quo)
* GOU 18.0 Délégation de pouvoirs (statu quo)
* GOU 19.0 Rôle et responsabilités de la direction de l’éducation (révision)
* GOU 20.0 Embauche de la direction de l’éducation (révision)
* GOU 21.0 Évaluation du rendement de la direction de l’éducation (révision)
* GOU 25.0 Calendrier scolaire (statu quo)
* GOU 27.0 Engagement envers l’éducation environnementale (révision hors cycle)
* GOU 28.0 Éducation de la petite enfance (statu quo)
* Le Comité consultatif pour l’enfance en difficulté poursuit son mandat sous le nom du  
  Comité consultatif sur l’éducation spécialisée.
* Le Conseil entérine l’élection par vote majoritaire d’Élianne Bernier au poste d’élève conseillère du district de Sudbury/Manitoulin, et ce, pour un mandat d’un an débutant le 1er août 2025.
* Le Plan stratégique pluriannuel 2025-2030 intitulé « Notre Aventure 2030 » est approuvépar le Conseil.
* Le Conseil approuve le nom de la nouvelle école dans la Vallée : « école élémentaire catholique Notre-Place ».